



## FNEC-FP FO

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

### FORCE OUVRIERE

**Dans l'académie de Poitiers, les représentants FO défendront les conditions de travail des stagiaires aussi bien dans les 4 ESPÉ de l'académie que dans vos établissements d'exercice, et ce avec l'appui de nos syndicats départementaux du 1<sup>er</sup> degré (SNUDI-FO), du secondaire (SN-FO-LC pour les collègues de Collèges et Lycées et SNETAA-FO pour les collègues de Lycées Professionnels).**

#### **Nous souhaitons des conditions de formation décentes**

- Pour un emploi du temps raisonnable, nous devons, par exemple, avoir le temps de manger (plus de 45 minutes) et bénéficier d'une véritable pause entre 8h et 17h45 (amplitude horaire d'une journée de formation) ; il faut aussi éviter les déplacements plus longs que les temps de cours proposés.
- Pour une affectation raisonnée des stagiaires en Espé, destinée à nous donner les meilleures conditions de stage.
- Pour une véritable étude des dossiers des stagiaires avant l'affectation en parcours et pour une adaptation de la formation dans les cas particuliers qui ne rentrent pas dans les cases.
- Pour une communication réelle entre l'Espé, le Rectorat et les établissements avec lesquels les stagiaires sont en contact.
- Pour une formation pour adultes qui cesse d'infantiliser les fonctionnaires stagiaires.
- Pour une communication bienveillante des institutions et pour une réelle transparence dans ces communications.
- Pour un système fondé sur la confiance et non sur le contrôle.
- Pour une véritable aide et un accompagnement des collègues en difficulté, et non des jugements et des pressions qui n'arrangent rien.

**Les syndicats nationaux de la fédération FO rassemblent des personnels de toutes catégories, enseignants (titulaires, non titulaires, stagiaires) et non enseignants.**

### **FO : la défense des droits**

Les droits et les garanties statutaires ne sont pas des lourdeurs archaïques, mais, au contraire, ils sont une protection pour les conditions de travail des personnels.

Personne ne peut défendre ses droits, s'il ne les connaît pas !

C'est pourquoi nous vous avons distribué en début d'année le guide FO « stagiaires 2017 ». Il est toujours disponible auprès des différents syndicats de notre fédération.

### **FO mène bataille en défense des fonctionnaires stagiaires que nous sommes.**

Nous avons à plusieurs reprises saisi le ministre de l'Education Nationale sur les conditions de recrutement et de titularisation des stagiaires. FO n'a pas accepté et n'accepte pas les conséquences de la mastérisation des concours et du recrutement.

Les conditions de travail, de formation, de nomination se dégradent d'année en année. Nous sommes intervenus à de nombreuses reprises contre la pénibilité des conditions de travail des stagiaires. Des démarches sont faites en ce sens, y compris auprès des comités d'hygiène et de sécurité ministériel ou départementaux.

Pour FO, le stage ne doit pas être un couperet. Les stagiaires seraient titularisés sur leur «savoir être» et leur «savoir faire», ce qui donne un pouvoir exorbitant aux jurys.  
**Les stagiaires ne sont pas en période d'essai. Ce sont des fonctionnaires stagiaires !**

Plus que jamais, ne restez pas isolé(e)s. Les stagiaires le savent, comme les titulaires. C'est en se regroupant, avec l'organisation syndicale, que l'on peut gagner. Le syndicat est à votre service. Agissons ensemble pour nos revendications.

Nous sommes à votre disposition pour intervenir à tous les niveaux, pour défendre les dossiers individuels comme les demandes collectives.

Pour tout contact : [fnefpfo86@orange.fr](mailto:fnefpfo86@orange.fr) ou 05 49 52 52 83.

Nous vous redirigerons vers le syndicat départemental  
ou académique dont vous dépendez.